



L'ÉVÉNEMENT

L'entrée en Ehpad, un « déchirement » pour les familles de personnes âgées

AGNÈS LECLAIR  @AgnèsLeclair

Facture exorbitante, casse-tête administratif et sentiments mêlés de soulagement et de culpabilité : l'entrée en Ehpad d'un proche dépendant a tout d'une épreuve pour les familles. « C'est un déchirement, résume Denis, 53 ans. J'aurai tout fait pour garder mon père près de moi. Mais il a été reconnu comme dangereux en raison de sa maladie neuro-dégénérative. Nous n'avons plus le choix. » Commence alors le parcours du combattant pour trouver une place en Ehpad. Denis a visité, avec ses frères et sœurs, une quinzaine d'établissements avant de se décider pour un lieu à ses yeux convenable et doté d'un projet d'accompagnement. « Il y a des établissements sinistres où, dès l'entrée, on se dit : "C'est Germinal, ici!", des endroits qui sentent mauvais, ce qui laisse présager de négligences, d'autres où les directeurs ne sont pas à l'écoute des familles », décrit-il.

Depuis les grèves de 2018 qui ont dénoncé la maltraitance institutionnelle dans les maisons de retraite, l'angoisse est montée d'un cran. La succession de faits divers et de reportages sur l'enfer des maisons de retraite de ces dernières années n'a rien arrangé. Dans ce contexte tendu, le pôle « Droits des malades et dépendance » du Défenseur des droits a vu ses dossiers liés à la maltraitance passer de 15 % en 2011 à plus de 20 % l'année dernière.

Le coût est un frein

Le chef du pôle, Loïc Ricour, évoque une « multiplication des conflits, avec des rapports de force très durs entre familles de résidents et direction des

établissements ». « Au-delà des problèmes de maltraitance, c'est difficile d'être pleinement satisfait d'une maison de retraite car c'est généralement un choix contraint, qui annonce la période de la fin de la vie, explique Claudie Kulak, fondatrice de la Compagnie des aidants. C'est un sujet très anxiogène pour les familles. Surtout dans un pays où l'on parle peu de la fragilité et où l'on ne se prépare pas à la perte d'autonomie. »

Souvent désireux de repousser ce moment fatidique, les aidants familiaux essayent de tenir le plus longtemps possible auprès de leur proche, parfois au-delà de leurs forces. L'obligation de le « placer » arrive donc fréquemment après un accident comme une chute, dans une situation de panique, sans anticipation. Le coût des Ehpad est aussi un frein. « Certains enfants se voient donc fréquemment après un accident comme une chute, dans une situation de panique, sans anticipation. Le coût des Ehpad est aussi un frein. « Certains enfants se voient donc fréquemment après un accident comme une chute, dans une situation de panique, sans anticipation. Le coût des Ehpad est aussi un frein. « Certains enfants se voient donc fréquemment après un accident comme une chute, dans une situation de panique, sans anticipation. Le coût des Ehpad est aussi un frein. »

« Si je devais aller en Ehpad, nos deux retraites ne suffiraient pas à couvrir les frais », s'inquiète ainsi Sonia, 79 ans, qui a du mal à se déplacer mais vit encore chez elle avec son mari, âgé de 81 ans. Un scénario « catastrophe » redouté par un certain nombre de couples qui vieillissent ensemble... Pour le père de Denis, c'est le département qui a en partie payé les 3 200 euros mensuels de l'Ehpad, via des aides sociales à l'hébergement (ASH). À la mort de ce dernier, la famille a dû rembourser cette aide. Denis s'est vu dans l'obligation de contracter un emprunt. « Heureusement que nous nous entendons bien car c'est le gen-

re de sujet qui peut déchirer des fratries », souligne-t-il.

D'autres vendent ou louent le logement de leurs parents dépendants pour régler le coût de la prise en charge. Comme Nicolas, qui a réussi à trouver une place pour sa mère dans une maison de retraite haut de gamme, spécialisée dans l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en perte complète de repères. La facture de 6 000 euros mensuels est réglée en partie grâce à la location de l'appartement parisien de la vieille dame de 78 ans. « Pour nous, c'était inenvisageable de l'imaginer dans un mouvoir, entourée de grabataires enfermés sur un étage », confie-t-il. Soulagé d'avoir trouvé une solution bienveillante pour sa mère, il lui reste cependant une masse de papiers administratifs à régler, dont une procédure de mesure de protection juridique. ■



LES 10 PROPOSITIONS CLÉS DU RAPPORT LIBAULT

1 - la création d'un guichet unique pour les personnes âgées dans chaque département

2 - un plan national pour rendre les métiers du grand âge plus attractifs

3 - un soutien de 550 millions d'euros pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile

4 - une hausse de 25 % du taux d'encadrement des Ehpad, soit 80 000 postes en plus pour un coût de 1,2 milliard d'euros

5 - un plan de rénovation des locaux de 3 milliards sur 10 ans pour les Ehpad et les résidences autonomie

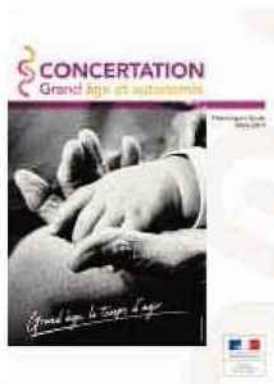
6 - l'amélioration de la qualité de l'accompagnement et la restructuration de l'offre, pour un coût annuel de 300 millions d'euros

7 - une baisse du reste à charge mensuel de 300 € en établissement pour les personnes modestes

8 - une mobilisation nationale pour la prévention de la perte d'autonomie

9 - l'indemnisation du congé de proche aidant

10 - la mobilisation des services civique et national universel pour favoriser les liens intergénérationnels



LES 8 PRIORITÉS

QUI EN DÉCOULENT

1 - investir dans l'attractivité des métiers du grand âge

2 - pouvoir choisir librement de rester à domicile

3 - piloter pour et par la qualité

4 - mettre fin aux réponses en silos dans le parcours de la personne âgée (soin, actes d'hygiène, lien social, accompagnement, besoin de prise en charge...)

5 - développer une nouvelle offre pour concrétiser le libre choix de la personne (domicile ou établissement)

6 - faire baisser la contribution des personnes modestes résidant en établissement

7 - lutter contre l'isolement de la personne âgée et des aidants

8 - augmenter l'espérance de vie en bonne santé en renforçant la prévention